

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°175 - 27 juillet 2026

A LA UNE



Participez aux journées de l'évolution professionnelle du 14 au 18 septembre !

Au programme : replays de webinaires thématiques, et rendez-vous téléphoniques personnalisés !

[En savoir +](#)



Parution d'un nouveau décret sur les autorisations spéciales d'absence

Un nouveau décret vient modifier les règles relatives aux autorisations spéciales d'absence (ASA) liées à la parentalité et à certains événements familiaux. Les équipes du CDG29 analysent actuellement ses impacts pour les collectivités. Découvrez les premiers éléments à retenir.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Inaptitude définitive et avis défavorable de la CNRACL : pas de compétence liée pour licencier

Dans la situation d'un agent, victime d'un accident de service, placé en disponibilité d'office, la CNRACL a refusé de lui reconnaître un droit à pension d'invalidité. L'employeur en tire alors la conséquence en prononçant son licenciement pour inaptitude physique. Mais pour le juge, si un avis défavorable de la CNRACL interdit effectivement à l'employeur de prononcer la mise à la retraite d'office de l'agent pour invalidité, cet avis ne rend cependant pas le licenciement automatique. L'employeur doit apprécier lui-même si l'agent est définitivement inapte à toutes fonctions. Il n'est lié ni par l'avis de la commission de réforme, ni par celui de la CNRACL. Ainsi, avant tout licenciement, la collectivité doit vérifier la réalité de l'inaptitude définitive à toutes fonctions, la régularité des avis médicaux et administratifs, le respect de l'obligation de rechercher un reclassement et la motivation de la décision.

La prolongation de stage n'est pas un refus de titularisation : la CAP n'a pas à être consultée

La CAP n'est obligatoire qu'en cas de refus de titularisation. Une décision qui se borne à prolonger le stage pour une année supplémentaire n'a donc pas à être précédée de sa consultation, même si celle-ci constate que le stagiaire n'a pas donné satisfaction. La décision qui accorde une seconde année de stage ne peut être assimilée à un licenciement, même lorsque la première année a été automatiquement prolongée pour tenir compte d'absences pour maladie.

[CAA Marseille, 15 juillet 2026, n° 25MA00665](#)

Illégalité de critères d'octroi du CIA

Une collectivité ne peut légalement attribuer le complément indemnitaire annuel (CIA) sur le seul fondement de situations exceptionnelles ou exclure automatiquement du dispositif les agents ayant dépassé un certain nombre de jours d'absence, sans prendre en compte leur engagement professionnel et leur manière de servir. En l'espèce, une délibération réservait le bénéfice du CIA aux agents confrontés à certaines situations particulières telles qu'une surcharge de travail exceptionnelle, une réorganisation du service, la survenance d'un événement extérieur à la collectivité ou le pilotage de projets complexes. Elle prévoyait également que seuls les agents ayant été absents au plus 7 jours au cours de l'année pouvaient prétendre à son versement. Or, un tel dispositif méconnaît les conditions légales d'attribution du CIA, lequel doit tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir des agents.

[CAA Paris, 10 juillet 2026, n°24PA03235](#)

Retrait de fonction d'une agente à son retour de congé maternité et harcèlement moral

Le retrait d'une partie des attributions d'une agente à son retour de congé maternité, sans justification liée à l'intérêt du service, combiné à une mise à l'écart professionnelle et à une dégradation de ses conditions de travail, est susceptible de caractériser une situation de harcèlement moral ouvrant droit à la protection fonctionnelle. Les éléments invoqués par l'agente sont de nature à faire présumer l'existence d'une situation de harcèlement moral justifiant l'octroi de la protection fonctionnelle. Ainsi, seul l'intérêt du service pouvait justifier un retrait d'une partie des missions d'un agent à son retour de congé maternité.

[CAA Versailles, 9 juillet 2026, n°24VE03431](#)

LE CDG ET VOUS



Droit des collectivités

Dépôts sauvages : la Gendarmerie met en place un nouveau service pour accompagner les élus dans leurs procédures administratives. Découvrez comment en bénéficier.

[En savoir +](#)



RSU 2026 : profitez de l'été pour avancer sur votre déclaration

La campagne du Rapport Social Unique (RSU) 2026 est ouverte depuis le 27 avril et se poursuivra jusqu'au 1er décembre 2026.

Si l'activité est souvent plus calme durant la période estivale, c'est le moment idéal pour avancer sur votre déclaration.

[En savoir +](#)



Qu'est-ce que le DUERP ?

Besoin d'y voir plus clair sur le DUERP ? Explorez notre carte interactive et accédez en un clin d'œil aux informations essentielles pour accompagner votre collectivité.

[En savoir +](#)



Dans la peau d'un collègue : Saint-Martin-des-Champs lance sa première édition du dispositif « Vis ma vie » !

À l'occasion de la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) 2026, la collectivité de Saint-Martin-des-Champs a initié une démarche participative et inspirante auprès de ses équipes : l'opération « Vis ma vie » #1.

[En savoir +](#)



Accédez à des ressources statutaires pour vos ressources humaines

Grâce au conventionnement avec les CIG de la petite et de la grande couronne, votre collectivité peut accéder à des ressources statutaires fiables et régulièrement mises à jour pour faciliter la gestion RH. Alors, inscrivez-vous !

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

Le CDG recrute

- Médecin de santé au travail (F/H)
- Technicien en prévention des risques professionnels (F/H)

Consultez [nos offres](#)

L'apprentissage recrute

[Consultez les offres d'apprentissage](#)

Bourse de l'emploi

Le service intérim recrute

- Éducateur sportif (H/F) – Secteur du Haut Léon
- Éducateur de Jeunes Enfants (H/F) – Secteur de Brest
- Agent technique des espaces verts et naturels (H/F) – Secteur d'Audierne
- Agent d'entretien des espaces publics spécialité voirie (H/F) – Secteur d'Audierne

Postuler à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



Les ateliers "gestion de crise" de la protection des données 2026

Mardi 8 septembre 2026

Landivisiau

L'équipe du service Protection des Données (RGPD et Cybersécurité) vous propose des sensibilisations à destination des élus, SG et DGS des collectivités du Finistère.

[En savoir +](#)



Atelier de recherche d'emploi : préparer sa candidature avec l'IA

Jeudi 10 septembre 2026

CDG29

Comment améliorer ses outils de candidature grâce à l'intelligence artificielle : optimiser CV, lettres et préparation aux entretiens.

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Boulevard du Finistère - CS 44048 - 29337 Quimper Cedex
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désabonner](#)